



Descriptif du Parcours

Diplôme d'Université (DU) DU Santé Parcours Réhabilitation cardio-respiratoire

Pour l'année universitaire 2021/2022 les regroupements sont prévus jeudi et vendredi au rythme d'un regroupement par trimestre.

Le volume totale est de 120h et un stage d'une semaine en structure de réhabilitation est exigé.

Les supports de cours (pdf des PowerPoint et textes écrits seront disponibles sur Claroline).

Les candidatures devront être accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation.

Jeudi 27 et vendredi 28 janvier 2022

Module 1

CM : Introduction, contexte socio-économique de la réhabilitation en France et dans le monde, les liens démontrés scientifiquement entre Activité Physique et Santé, les conséquences physiologiques de la sédentarité, les pathologies chroniques.

TP : Evaluation de l'AP et de la sédentarité (utilisation de la fréquence cardiaque, des actimètres, de la Variabilité de Fréquence Cardiaque, présentation et application des questionnaires de santé, d'activité physique et de sédentarité (prévoir tenue souple pour pouvoir pratiquer des activités physiques de faible intensité).

Jeudi 27 janvier : 9h – 13h et 14h - 18h30

Vendredi 28 janvier : 9h – 13h et 14h – 18h30

Jeudi 7 et vendredi 8 avril 2022

Module 2

CM : Physiologie de l'exercice, bioénergétique et mesures de la dépense énergétique chez le sujet sain et le patient atteint de pathologies chroniques.

TP : mesure de la dépense énergétique à l'exercice, VO₂max et autres indicateurs (prévoir tenue de sport pour pouvoir pratiquer marche, vélo ou course à pied sur tapis roulant).

Jeudi 7 avril : 9h – 13h et 14h 18h30

Vendredi 8 avril : 9h – 13h et 14h – 18h30

Jeudi 16 et vendredi 17 juin 2022

Module 3

CM : Evaluation des capacités fonctionnelles, conception et programmation du parcours de réhabilitation, techniques et outils de monitoring.

TP : surveillance des adaptations aigues à l'exercice et évaluation de la charge interne au cours de la séance (prévoir tenue de sport pour pouvoir pratiquer marche, vélo ou course à pied sur tapis roulant).

Jeudi 16 juin : 9h – 13h et 14h 18h30

Vendredi 17 juin : 9h – 13h et 14h – 18h30

Jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2022 :

Module 4

CM : Mouvements, exercices et contenus des séances de réhabilitation générale

TP : consignes de réalisation des mouvements, exercices, adaptation du contenu des séances de réhabilitation à l'état de forme du patient.

Jeudi 17 novembre : 9h – 13h et 14h 18h30

Vendredi 18 novembre : 9h – 13h et 14h – 18h30

Jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2023

Module 5

CM : Particularités de la réhabilitation dans le cas de l'Insuffisance respiratoire, des suites de la COVID et dans le cadre du vieillissement. Aspects Physiologiques et psychologiques.

TP : suivi de séances de réhabilitation en situation, analyse critique, travail collaboratif

Jeudi 19 janvier : 9h – 13h et 14h 18h30

Vendredi 20 janvier : 9h – 13h et 14h – 18h30

Jeudi 30 et vendredi 31 mars 2023

Module 6

CM : Particularités de la réhabilitation dans le cas de l'Insuffisance cardiaque, de l'obésité, du diabète et des troubles métaboliques. Activité Physique et nutrition.

TP : suivi de séances de réhabilitation dans le cadre de l'Insuffisance cardiaque, de l'obésité, du diabète et des troubles métaboliques, analyse critique, travail collaboratif. Calculs de base en nutrition (mesure des apports quotidiens, besoins spécifiques)

Jeudi 30 mars : 9h – 13h et 14h 18h30

Vendredi 31 mars : 9h – 13h et 14h – 18h30

Jeudi 18 et vendredi 19 mai 2023

Module 7

CM : activité physique et cancer, pré-conditionnement et déconditionnement du patient alité. Synthèse sur les apports théoriques et pratiques de la formation.

TP : suivi de séances de réhabilitation en situation, analyse critique, travail collaboratif

Jeudi 18 mai : 9h – 13h et 14h 18h30

Vendredi 19 mai : 9h – 13h et 14h – 18h30

Modalités d'évaluation des connaissances :

Assiduité obligatoire. L'assiduité conditionnera l'autorisation de passer les examens.

6 et 7 juillet 2023 : oral de stage (au choix en présentiel ou en visioconférence) et examen écrit (épreuve de synthèse de 3h). Moyenne requise à chacune des épreuves.

Session de rattrapage en septembre 2023.

Possibilité de garder le bénéfice de la réussite à l'une des deux épreuves pour une réinscription (1 seul redoublement, complet ou partiel, autorisé).